

## Après l'examen :

Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du produit injecté.

Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après).

Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, ...) que vous pourriez déclencher. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

**Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.**

(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire (S.F.M.N))

## **7. Aspect financier**

- ▶ Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
- ▶ A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

-----  
Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la scintigraphie des cavités de votre cœur.

### **Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations**

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

**N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.**

-----  
**PÔLE IMAGERIE MÉDICALE  
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE**

**Groupe Hospitalier Sud (Haut-Lévêque)**

**☎ : 05 57 65 64 08    Courriel : [medecine-nucleaire.hl@chu-bordeaux.fr](mailto:medecine-nucleaire.hl@chu-bordeaux.fr)**



## **SCINTIGRAPHIE DES CAVITES CARDIAQUES (Ventriculographie)**

**Madame, Monsieur,**

**Votre médecin vous a proposé un examen scintigraphique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.**

**Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.**

### **La scintigraphie des cavités cardiaques utilise des rayonnements gamma**

Ce système d'exploration permet de réaliser des images fonctionnelles du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour porter un diagnostic précis.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

La quantité de médicament radiopharmaceutique administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

### **1. Nature de l'acte**

Votre médecin vous a proposé une **scintigraphie des cavités cardiaques**. Cet examen permet de visualiser les ventricules de votre cœur et d'évaluer la contractilité de celui-ci et sa capacité à « pousser » le sang (calcul de la fraction d'éjection). Il est utile dans différentes maladies cardiaques et lors de la surveillance d'un traitement radiothérapique ou lors d'un essoufflement inexpliqué.

### **2. Histoire naturelle de l'affection**

**Accepter** l'examen scintigraphique proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter le traitement.

**Refuser** cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, ...).

### **3. Déroulement de l'acte**

A votre arrivée, votre dossier sera étudié et des questions vous seront posées afin de s'assurer de l'absence de contre-indications et afin d'avoir d'éventuels compléments d'information sur vos signes cliniques.

Cet examen se déroule en deux temps. Une première injection intraveineuse de « pyrophosphate » est effectuée au pli du coude. Puis, 30 minutes après, une injection de produit faiblement radioactif est réalisée au bras opposé.

Vous serez ensuite pris en charge dans 2 salles d'examen différentes chacune apportant des éléments contributifs au diagnostic. Il vous sera demandé de vous mettre torse nu et de retirer les objets métalliques qui dégraderaient la qualité des clichés. Il vous sera donné une chemise pour vous couvrir.

Des électrodes autocollantes seront posées sur votre thorax afin de recueillir un électrocardiogramme. Dans une salle, vous serez allongé sur le dos, dans l'autre sur le ventre. Les clichés sont obtenus à l'aide d'une gamma-caméra selon différentes positions par rotation des détecteurs autour de la table d'examen. Les enregistrements durent entre 1 et 20 minutes selon les cas. Il vous sera demandé de ne pas bouger et de respirer normalement.

A la fin de l'examen, vous serez reconduit en salle d'attente. Votre examen nécessite un traitement informatique des images enregistrées et une interprétation par le médecin nucléaire. Le résultat vous sera remis à l'issue de l'examen ou sera envoyé au médecin qui a demandé la scintigraphie.

La totalité de l'examen dure environ 2 heures.

### **4. Bénéfices escomptés**

Cet examen permet de répondre aux questions que se pose votre médecin.

### **5. Les risques, incidents et complications**

▶ Si vous êtes une femme en capacité de procréer et sans moyen de contraception tel que pilule ou stérilet, vous devez réaliser, dans les 3 jours qui précèdent l'examen, un test de grossesse sanguin et amener le résultat le jour de l'examen. Si ce test s'avère positif, nous vous demandons de contacter le secrétariat. En dehors de la grossesse, qui est une contre-indication relative, cet examen peut être réalisé quel que soit l'âge, même chez l'enfant.

▶ Les manifestations liées à l'injection du pyrophosphate sont exceptionnelles : sensation de brûlure au point d'injection, disparaissant très rapidement.

▶ L'injection du produit radioactif n'est pas douloureuse et les manifestations liées à l'injection sont exceptionnelles. De façon occasionnelle, une extravasation (passage en sous cutané) du produit radioactif peut se produire au point de ponction. Dans ce cas un traitement local sera mis en place et des dispositions à suivre vous seront transmises.

▶ Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

### **6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte**

#### **Avant l'examen :**

Aucune préparation particulière n'est requise ; il n'est pas nécessaire d'être à jeun et vous pouvez prendre vos médicaments à votre convenance.

Si un traitement médicamenteux doit être poursuivi pendant la durée de l'examen (ex : Insuline, antalgiques), pensez à apporter votre prescription et les médicaments associés le jour de votre examen.